

Viens vivre nos jeux olympiques et paralympiques

JUILLET 2024

SORTIE PISCINE

Jeudi 11 juillet,

n'oublie pas ton maillot de bain...

SORTIE Natural'parc Jeudi 25 juillet, départ à 8h45

Journée sportive avec l'Esp'ado Mardi 30 juillet, mets tes baskets...

Les veillées de Juillet :

- mardi 16 juillet : à partir du Ce2, Escape game à Saint Joachim, apporte une lampe de poche.
- mardi 23 juillet : Veillée pour les maternelles
- jeudi 1er août : Veillée pour tous

Viens vivre nos jeux olympiques et paralympiques

AOÛT 2024

Initiations aux handisports durant le mois d'août

> SORTIE PISCINE Mardi 27 août

La veillée d'Août:

Mercredi 28 août : à partir de la grande section, veillée à Parcofolies

Pour finir l'été en beauté vous êtes tous invités : le 30 août à partir de 18 heures à découvrir ce que les enfants ont fait durant les vacances.

INFOS PRATIQUES

Les activités de l'accueil de loisirs sont adaptées aux désirs, à l'âge et à la maturité des enfants.

Les propositions des animateurs peuvent être modifiées en fonction des envies,

des conditions climatiques et des idées de chacun.

Fonctionnement de l'accueil de loisirs

<u>Diverses formules possibles:</u>

- à la journée, de 9h à 17h30,
- <u>à la demi-journée, soit de 9h à 11h30</u> (possibilité de récupérer les enfants aux Fifendes à 12h), soit 13h30-17h30,
- à la demi-journée avec repas, soit de 9h à 13h30 ou de 11h30 à 17h30,
- Des accueils péricentres sont proposés de 7h30 à 9h et de 17h30 à 19h (service facturé à la demi-heure)

Merci de respecter ces horaires

Vous ne pouvez pas inscrire votre enfant seulement les jours de sortie.

Les familles ayant leur résidence principale à la Chapelle des Marais seront accueillies en priorité. Pour tous les jours :

Nous vous conseillons de munir votre enfant d'un sac à dos avec :

- une casquette
- de la crème solaire
- une tenue de rechange
- nos amis doudou pour les plus jeunes.

Par ailleurs, nous conseillons aux enfants de se vêtir de vêtements confortables (qui ne craignent pas de s'abîmer) et de porter des chaussures adaptées à la pratique d'activités extérieures (les tongs sont interdites)

Les repas (pris au restaurant scolaire des Fifendes) ou les pique-niques sont fournis pour tous les enfants (sauf PAI)

Tarifs en fonction des ressources familiales



Toute réservation non annulée au moins 7 jours à l'avance sera facturée, sauf sur présentation d'un justificatif.

Maison de l'Enfance 54 boulevard de la gare 44410 La Chapelle des Marais www.lachapelledesmarais.fr alsh@lachapelledesmarais.fr 02.40.53.90.75





